



Référence : BIM-FP 24-017

Destinataires :

Responsables de l'évaluation
Directions des centres de services scolaires
Conseillers pédagogiques
Enseignants-ressources
Services aux entreprises
Représentants du Comité provincial de concertation BIM-FP

Merci de faire suivre ce message aux personnes concernées.

Objet : Lancement des travaux relatifs au projet pilote dédié à l'évaluation à distance – Programme Service de garde en milieu scolaire

À la suite de la recommandation des membres du Comité provincial de concertation BIM-FP et comme mentionné lors de la rencontre annuelle, tenue le 12 juin dernier, l'équipe BIM-FP tient à vous annoncer le début de son projet pilote dédié à l'élaboration et au dépôt, dans GeXamine, d'épreuves du programme **Service de garde en milieu scolaire – AEP 4232**, lesquelles seront destinées à la **passation dans un contexte à distance**.

Veillez noter que les épreuves qui seront rendues disponibles dans le cadre de ce projet pilote seront déposées dans un répertoire réservé à cet effet (banque parallèle). Il demeure interdit d'utiliser les épreuves BIM de la banque régulière dans un contexte de passation à distance.

Tous les organismes scolaires désirant utiliser ces épreuves, dans un contexte d'évaluation à distance, pourront avoir accès à la banque parallèle, à la condition de collaborer activement avec l'équipe BIM-FP et de répondre aux *Balises relatives à la sécurité et à la confidentialité des épreuves BIM-FP dans un contexte d'évaluation à distance*. Une entente à signer sera envoyée à l'ensemble des organismes scolaires participants, à la suite de leur inscription.

La collaboration attendue des participants implique :

- la participation à une rencontre initiale, en mode virtuel, puis à des rencontres de suivi et de mise en commun relatives au projet pilote;
- le partage d'épreuves locales ou l'élaboration de nouvelles versions d'épreuves du programme **Service de garde en milieu scolaire**, destinées à la passation dans un contexte à distance, lesquelles seront déposées dans la banque parallèle (BIM);
- l'utilisation des épreuves de la banque parallèle (BIM) dans un contexte d'évaluation à distance;
- la communication étroite avec l'équipe BIM, tout au long du projet pilote, dans le but de recueillir différentes données.

Note : Des réflexions quant au modèle d'évaluation approprié à ce programme pour l'évaluation à distance pourraient également avoir lieu.

Pour nous signifier votre participation, nous vous invitons à remplir le présent [Formulaire d'inscription](#), avant le **25 novembre 2024**. Par la suite, nous vous ferons parvenir de plus amples renseignements ainsi qu'une invitation à participer à une rencontre d'information. Notez que le projet démarrera seulement si la participation et la collaboration s'avèrent suffisantes.

Pour toute autre question, n'hésitez pas à communiquer avec [Mireille Lachaine](#).

L'équipe BIM-FP
bim@grics.ca

Balises relatives à la sécurité et à la confidentialité des épreuves BIM-FP dans un contexte d'évaluation à distance

Les organismes scolaires qui souhaitent participer au projet-pilote et, ainsi, utiliser les épreuves BIM-FP de la banque parallèle du programme **Service de garde en milieu scolaire** dédiées au projet, dans un contexte d'évaluation à distance, devront confirmer qu'ils sont en mesure de respecter le **Guide des bonnes pratiques en évaluation à distance en Formation professionnelle**, proposé par le MEQ (Info-Sanction 22-23-08, octobre 2022), et qu'ils ont mis en place des moyens pour le faire.

De manière **non exhaustive**, suivant ce guide, ces organismes devront notamment attester avoir :

- présenté, à l'ensemble du personnel concerné, les balises entourant l'utilisation sécuritaire des épreuves désignées dans un contexte d'évaluation à distance et validé la compréhension de ces dernières;
- mis en place des procédures et des espaces informatiques sécurisés, auxquels seules les personnes concernées ont accès pour déposer les documents des épreuves, pour conserver les documents avant, pendant et après la passation, et pour conserver les traces de correction, le cas échéant;
- instauré des modalités sécuritaires afin de transmettre les documents des évaluations aux enseignant(e)s, à tout autre personnel visé de même qu'aux élèves;
- préparé les infrastructures technologiques qui serviront à l'élève, lors de la passation à distance (contrôle à distance, restriction des accès à Internet, caméra et microphone activés, etc.);
- planifié un soutien technique et veillé à ce que les personnes qui assurent la passation des épreuves maîtrisent les outils et les modalités d'évaluation utilisés;
- préparé et informé l'élève au sujet de son évaluation à distance (modalités, enregistrement audio ou vidéo, matériel autorisé et outils technologiques utilisés);
- prévu une passation d'épreuves à distance optimale :
 - Avant : Vérifier ce qui suit : identité de l'élève, consignes et conséquences du non-respect de ces dernières et installation de l'élève (équipement, matériel autorisé seulement et absence d'autres personnes), et mettre en place des mesures d'adaptation autorisées et utilisées en cours d'apprentissage.
 - Pendant : Assurer une surveillance active du poste de travail et de l'environnement (caméra, microphone et partage d'écran), et veiller au respect des consignes (ex. : enregistrer la séance d'évaluation, tenir la séance en mode synchrone et respecter la durée de l'épreuve et se restreindre à la liste du matériel autorisé seulement).
 - Après : S'assurer que l'élève n'ait plus accès aux documents, qu'aucun document ne soit conservé sur le poste de l'enseignant, que les documents soient conservés dans un espace informatique sécurisé et détruits après la correction.